

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DES  
ALPES-MARITIMESEXTRAIT DU REGISTRE DES  
DELIBERATIONS  
DU COMITE SYNDICAL DUSYNDICAT MIXTE EN CHARGE  
DU SCOT DE L'OUEST DES  
ALPES-MARITIMESNOMBRE DE MEMBRES

- Afférents au Conseil : 56
- En exercice : 56

Date de la convocation : 7 Septembre 2020

SEANCE du 18 Septembre 2020

L'an deux mille vingt et le 18 Septembre, le Comité Syndical du syndicat mixte en charge du SCOT de l'ouest des Alpes-Maritimes s'est réuni conformément à l'article L.2121-17 du CGCT, à Grasse, au Siège du syndicat, 57 avenue Pierre Sémard, sous la présidence de Monsieur le Doyen d'âge, puis de Monsieur Jérôme VIAUD.

- **PRESENTS** : Madame, Monsieur : Jérôme VIAUD, Rémy PELLESCHI, Michèle PAGANIN, Christophe FIORENTINO, Mireille BOISSY, Magali CHELPI-EN-HAMER, Emma VERAN, Noura CHAABOUNI-PENTHER, Marino CASSEZ, Christian ORTEGA, Yves PIGRENET, Bernard ALENDA, Didier CARRETERO, Ludovic SANCHEZ, Claude SERRA, Sébastien LEROY, Christine LEQUILLIEC, Julie FLAMBARD, Eric CHAUMIER, Isabelle DOUULENS, Fleur FRISON-ROCHE, Guy LOPINTO, Jean-Michel RANC, Marc COMBE, Philippe SAINTE ROSE FANCHINE, Christian ZEDET, Jean-Marc DELIA, Claude BOMPAR, Jean-Marc MACARIO, Jean-Luc RICHARD, Jean-Paul HENRY.
- **EXCUSES** : Madame, Monsieur : Jean-Louis CONIL, David VARRONE, Ismaël OGEZ, Pierre BORNET, Stéphane BERGEON, Raoul CASTEL, Henri CHIRIS, Christophe MOREL, Jean-Pierre PETITHUGUENIN, Jean GHIBAUDO, Pierre ASCHIERI, Serge BERNARDI, Jean-Luc FRANCOIS, Claude CEPPI, Françoise BRUNETEAUX, Gilles CIMA, Thomas DE PARIENTE, Christian TARICCO, Marie POURREYRON, Muriel BERGA, Charles BAREGE.
- **ONT DONNE POUVOIR** : Michèle TABAROT, Muriel DI BARI, Michèle ALMES, Richard GALY, Christophe ULIVIERI, Michel CHARABOT, Georges BOTELLA.

Le comité syndical après en avoir délibéré à l'unanimité, a adopté le procès-verbal de la séance du 21 Février 2020.


**2020-10 : Election des Vice-Président(es)**

Après dépôt en Préfecture

Le : 24/09/2020

Publication ou notification

Du : 24/09/2020

	<b>DELIBERATION / N° 2020-10</b>
<b>COMITE SYNDICAL</b>	<b>DU 18 SEPTEMBRE 2020</b>
<b>OBJET</b> : Election des Vice-Président(es)	
<b>SYNTHESE</b> Suite à la désignation des membres représentants du SCOT'OUEST par la CA du Pays de Grasse et la CA Cannes Pays de Lérins, il convient de procéder au vote des Vice-Président(es).	

Le Président expose :

Conformément aux dispositions prévues par l'article L.5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, la, le Président(e) invite les membres du Comité syndical à procéder à l'élection des Vice-président(es).

Par délibération de ce jour, le Comité syndical a décidé de fixer à 10 le nombre de vice-président(es), répartis de la façon suivante :

- 5 vice-président(es) pour la Communauté d'agglomération Cannes Pays de Lérins
- 5 vice-président(es) pour la Communauté d'agglomération du Pays de Grasse

Le Président en appelle à la candidature des membres au poste de Vice-Président(es) pour les Communautés d'Agglomération du pays de Grasse et Cannes Pays de Lérins.

**Considérant** que la convocation adressée aux représentants, membres du Syndicat portait la mention spéciale de l'élection des Vice-Président(es)

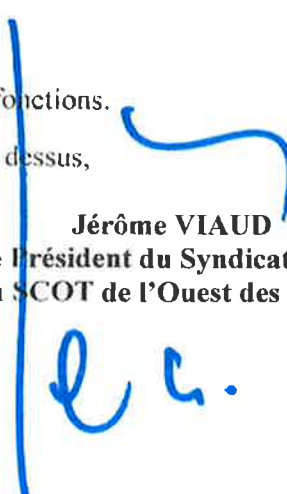
**Considérant** qu'en l'absence de dispositions légales particulières, les vice-président(es) doivent être élu(es) successivement au scrutin uninominal à bulletins secrets,

Après avoir procédé aux opérations de vote et à la vue des résultats repris dans le procès-verbal d'élection, le Président proclame les membres du syndicat suivants élu(es) Vice-Président(es) :

- |  |                            |
|--|----------------------------|
| 1. <b>Yves PIGRENET</b> Premier Vice-Président | 6. <b>Marino CASSEZ</b>    |
| 2. <b>Jean-Marc DELIA</b>                      | 7. <b>Richard GALY</b>     |
| 3. <b>Christophe FIORENTINO</b>                | 8. <b>Christian ORTEGA</b> |
| 4. <b>Michèle PAGANIN</b>                      | 9. <b>Georges BOTELLA</b>  |
| 5. <b>Sébastien LEROY</b>                      | 10. <b>Claude SERRA</b>    |

Et les déclare installé(es) dans leurs fonctions.

Fait à Grasse les jour, mois et an que dessus,

  
**Jérôme VIAUD**  
 Le Président du Syndicat Mixte  
 en charge du SCOT de l'Ouest des Alpes-Maritimes



## AR PRÉFECTURE

### Election des Vice-Président(es)

Numéro de l'acte : 2020\_10

Date de la décision : 18/09/2020

Identifiant unique de l'acte : 006-200016319-20200918-2020\_10-DE

Acte transmis par : Catherine INFANTES

Collectivité emettrice : SCOT OUEST DES AM

Date de l'accusé de réception : 24/09/2020

Nature de l'acte : Délibérations

Matière de l'acte : Institutions et vie politique / Election executif

Document : [99\\_SE-006-200016319-20200918-2020\\_10-DE-1-1\\_1.pdf](#) ( Document original )

---

Date de dépôt de l'acte : 24/09/2020 11:39:53

Date d'envoi de l'acte : 24/09/2020 11:40:33

Date de réception de l'AR : 24/09/2020 11:57:01